

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 12 février 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 février 2014

2014 DU 6 - Dénomination « rue Suzanne Masson » (19e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 janvier 2014, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "rue Suzanne Masson" à la voie identifiée par l'indicatif EL/19, dans le 19e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 3 février 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "rue Suzanne Masson" est attribuée à la voie publique EL/19, commençant au numéro 57, avenue de Flandre et finissant au numéro 30, rue de Tanger (19^e).